



Réunion club sécurité routière du 10 mars 2010 Compte rendu

Date : 10/03/2010

Rédacteur : Patrick Rochette

Sommaire

Réunion du 10/03/2010.....	<u>3</u>
Participants.....	<u>3</u>
Ordre du jour.....	<u>4</u>
Diffusion du compte-rendu.....	<u>4</u>
Pièces jointes.....	<u>4</u>
Prochaine réunion.....	<u>4</u>
Compte rendu.....	<u>4</u>
Préambule.....	<u>4</u>
Présentation du club : organisation et fonctionnement.....	<u>5</u>
Organisation générale.....	<u>5</u>
Animation et secrétariat.....	<u>5</u>
Point sur l'ouverture aux collectivités locales.....	<u>5</u>
Présentation.....	<u>5</u>
Débat.....	<u>5</u>
Conclusion.....	<u>5</u>
Présentation du site internet de la « Co.T.I.T.A. Centre-Est».....	<u>6</u>
Présentation du site dédié.....	<u>6</u>
Questionnements.....	<u>6</u>
Débat.....	<u>7</u>
Conclusion.....	<u>7</u>
Point sur les C.C.U.S.R.....	<u>8</u>
Présentation du contexte.....	<u>8</u>
Exemple du Rhône.....	<u>8</u>
débat.....	<u>8</u>
Points techniques.....	<u>9</u>
Type de route et traitement des carrefours.....	<u>9</u>
Débat.....	<u>10</u>
Points sur les démarches méthodologiques et réglementaires.....	<u>10</u>
Réforme I.C.T.A.V.R.I.....	<u>10</u>
Refonte de l'I.C.T.A.V.R.U.....	<u>10</u>
Radars poids lourds et sections.....	<u>10</u>
Démarche sur les 2 R.M.....	<u>11</u>
Évolution du rôle et des missions du C.E.T.E.....	<u>12</u>
Présentation du projet.....	<u>12</u>
Commentaires.....	<u>12</u>
Attente sur le réseau et prochaines rencontres.....	<u>12</u>
Journées techniques.....	<u>12</u>
Club sécurité.....	<u>12</u>
Club Concerto.....	<u>12</u>
Annexes.....	<u>13</u>
Constitution du groupe de travail.....	<u>13</u>

Réunion du 10/03/2010

Participants

Présents	ANGLADE Michèle	Préf. 43	MARECHAL Bernard	Préf. 73
	BAUD Patrick	C.I.F.P.	MARSOLAT Rémy	C.E.T.E. Lyon
	BLOCH Francis	C.G. 69	MICHEL Pascal	C.M.S.R. B.F.C.
	BON Frédéric	C.G. 03	MINANGUOY Patrick	D.D.T. 01
	BOYER Serge	D.I.R.C.E.	MUGUET Denis	C.G. 89
	BUISSON Daniel	C.G. 73	PAILLOUX Marin	D.I.R.C.E.
	CONCA Richard	Préf 74	PANNEFIEU Céline	C.G. 74
	CRETIN Martine	D.R.E.A.L. F.C.	PAPUT Véronique	D.D.T 69
	DRIFFORT Gilles	C.G. 03	PELLOUX Frédéric	D.I.R.M.C.
	DUTEL Christian	C.G. 39	PERRIN Yves	C.G. 07
	FRANC Jean-Jacques	D.D.T. 71	PLANEL Pascal	C.G. 07
	GINESTET Lionel	Préf. 43	POLNY Vincent	D.D.T 58
	HENRIOT Jean	C.G. 74	ROCHETTE Patrick	C.E.T.E. Lyon
	HUEZ Pascal	C.E.T.E. Autun	RUTY Sandrine	C.G. 01
	LHOSTE Florence	C.G. 01	VOILLOT Reynald	D.R.E.A.L. R.A.
Excusés	ABDALLAH Andri-Henri	D.R.E.A.L. R.A.	GILLOT Grégory	D.D.T. 38
	BACHER Daniel	D.I.R.C.E.	GRANGEAT Bernard	C.G. 69
	BOURQUIN Christophe	D.D.T. 90	GUERIN Denis	D.D.T 38
	CARROT Gilles	C.G. 42	LEBOUAR Vincent	C.G. 58
	CHESNEAU Olivier	C.G. 58	LECLERC Hervé	C.E.T.E. Lyon
	COGNE Jean-Luc	D.D.T. 38	MAURIN Pascal	C.G. 38
	COMBES Nicolas	D.R.E.A.L. A.	REYNAUD Jean-Luc	C.E.R.T.U.
	DIERZÉ Valérie	C.G. 69	RICHARD Xavier	C.V.R.H.
	DIGONNET Pascal	C.G. 42	SOL Philippe	C.G. 74
	GARCIA Germinal	C.G. 21		
	GIGON Christine	D.D.T 07		

Réunion du 10/03/2010 (suite)

Ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion du 10 mars 2010 est le suivant :

Sujet	Présentation	Durée
Présentation du club, organisation et fonctionnement, et validation précédent compte rendu.	M. Pailloux et Y. Perrin	0h15
Point sur l'ouverture du club aux collectivités locales.	M. Pailloux et Y. Perrin	0h15
Démonstration du site internet de la « Co.T.I.T.A. ».	P. Rochette	0h30
Point sur les « C.C.U.S.R. » (exemples et pratiques).	V. Paput	1h00
Types de routes et indices de dangerosité, traitement des carrefours et créneaux de dépassement.	R. Marsolat	0h30
Point sur les démarches méthodologiques et réglementaires en cours : I.C.T.A.V.R.I., I.C.T.A.V.R.U., études d'incidence, démarche 2 R.M., radars P.L., radars section.	R. Marsolat	0h30
Évolutions du rôle et des missions du C.E.T.E.	P. Rochette	0h15
Attentes sur le réseau départemental et les journées techniques à venir. Bilan de la journée et préparation des suivantes.	M. Pailloux et Y. Perrin	0h30

Diffusion du compte-rendu

Ce compte rendu est diffusé aux personnes présentes ou excusées. La liste exhaustive figure en fin de compte rendu. Après validation, il sera mis en ligne sur le site dédié à l'adresse suivante:

- <http://www.cotita-centre-est.fr/>

Pièces jointes

Aucun document n'est remis en séance.

Les pièces jointes en annexe du présent compte rendu sont :

- Le support sur l'évolution du rôle et des missions du C.E.T.E.
- Le support technique sur les types de routes, les carrefours et les démarches méthodologiques.
- Les circulaires existantes sur les « C.C.U.S.R. »

Prochaine réunion

Elle se déroulera à Lyon le **mardi 15 juin 2010**. Le lieu et les horaires précis seront diffusés ultérieurement.

Compte rendu

Préambule

Aucune remarque particulière n'est formulée au sujet du compte rendu de la précédente réunion du 8 octobre 2009.

Compte tenu de la coupure totale de l'autoroute A 6 qui a perturbé les horaires de notre rencontre, le point relatif aux enquêtes comprendre pour agir (E.C.P.A.) est reporté à la réunion suivante.

Présentation du club : organisation et fonctionnement

Organisation générale

Marin Pailloux et Yves Perrin rappellent le contexte du club et son principe.

Le « **club sécurité** » qui se réunit aujourd'hui pour la deuxième fois découle du **groupe thématique « entretien exploitation sécurité »** de la « Co.T.I.T.A. Centre-Est ». Il a pour mission de proposer :

- Des **réunions d'échanges** (la réunion d'aujourd'hui constitue la deuxième rencontre de ce type).
- Des **journées techniques thématiques** :
 - La journée technique, relative aux traversées d'agglomération initialement programmée en novembre 2009, a été reportée fin juin..
 - La suivante se déroulera au cours du second semestre.

Par ailleurs, Yves Perrin précise que le « club Concerto » a vocation à intégrer notre club sécurité, (cf. réunion du comité de pilotage du 28 janvier 2010).

Il ajoute que la création d'un club des laboratoires départementaux est à l'étude.

Enfin, pour l'organisation des réunions, se pose la question de la difficulté de participer pour les départements lointains et donc de scinder le groupe en 2. Cela ne pourrait être viable qu'avec un nombre de participants suffisants dans chacun des 2 groupes.

Animation et secrétariat

La co-animation de la réunion est assurée par Marin Pailloux et Yves Perrin.

Le secrétariat ainsi que l'organisation logistique est assurée par le C.E.T.E. de Lyon; Patrick Rochette remplace aujourd'hui Hervé Leclerc, empêché.

Point sur l'ouverture aux collectivités locales

Présentation

Les communes, au sens large, ont vocation à être membre du club sécurité. Il convient de débattre sur leurs modalités d'intégration.

Débat

Les questionnements portent sur les points suivants :

- La zone d'influence de notre « Co.T.I.T.A. », 4 régions, 20 départements et 3 D.I.R., pose la problématique de la taille du groupe et du nombre de participants aux rencontres.
- Comment contacter les représentants des grandes agglomérations, mais aussi ceux des communes rurales ?

Sur ce point Martine Cretin précise que les chargés de missions et les coordinateurs sécurité routière les connaissent. Un travail est mis en place depuis plusieurs mois pour les fédérer en réseau. Il existe par ailleurs des formations techniques en C.V.R.H. ouvertes aux collectivités.

Certains départements, il y en aurait une douzaine en France, proposent une assistance technique d'ingénierie aux communes. Dans le périmètre de la « Co.T.I.T.A. » l'Allier, la Côte d'Or, la Saône et Loire et l'Yonne sont identifiés.

- Compte tenu de leurs diversités, que peut leur proposer le club sécurité ?

Conclusion

Pour conclure, Yves Perrin propose de retenir la possibilité d'activer les réseaux locaux pour une ouverture au partenariat des collectivités territoriales. Il rappelle que le club sécurité a vocation à réunir des techniciens, et non des élus.

Présentation du site internet de la « Co.T.I.T.A. Centre-Est »

Présentation du site dédié

En l'absence d'Hervé Leclerc, Patrick Rochette présente le site de la « Co.T.I.T.A. Centre-Est », accessible à tous ses membres. Il rappelle le lien pour y accéder :

- <http://www.cotita-centre-est.fr/>

Objectifs du site

Il précise que ce site a pour objectif de :

- Présenter l'organisation de la « Co.T.I.T.A. Centre-Est »
- Faire connaître les productions de la « Co.T.I.T.A. Centre-Est »
- Mettre en ligne les agendas des clubs et des journées techniques.
- Permettre l'expression de chacun avec la mise en place d'un forum.

Démonstration

Entrez sur le site de la « Co.T.I.T.A. Centre-Est » « <http://www.cotita-centre-est.fr/> », pour accéder aux données relatives à notre club sécurité il convient :

- de choisir l'onglet « **domaine** »,
- puis d'entrer dans le domaine « **entretien exploitation sécurité** »,
- ensuite de cliquer sur le thème « **sécurité** » qui propose deux possibilités :
 - « **Les journées techniques** »
 - « **Club sécurité routière** ».
- Ce dernier comprend 3 options :
 - « **Orientation et composition du club** » : qui rappelle le champ d'intervention, le territoire d'action, les réseaux concernés ainsi que les membres du club.
 - « **Réunions** » : qui rassemble une fois validés les comptes rendus et leurs annexes.
 - « **Forum** » : qui permettra de lancer des débats et d'apporter des réponses.

Zoom sur le « forum »

La partie forum n'est aujourd'hui disponible qu'en test.

Les questions pourront porter sur des retours d'expériences, des précisions réglementaires et des informations diverses.

L'expression y sera libre.

Pour y accéder il faudra un identifiant ainsi qu'un mot de passe personnalisé.

En fonctionnant suivant le principe d'une foire aux questions interactives, il sera possible :

- soit de répondre à une question ou de donner un avis sur un sujet existant,
- soit d'ouvrir un nouveau sujet de discussion.

Questionnements

Préalablement à la mise en place du forum, il convient de recueillir l'avis des utilisateurs potentiels et de définir les différentes modalités de fonctionnement :

- Qui organise ?
- Qui modère ?
- Qui assure le suivi ?
- Qui valide les réponses techniques définitives ?
- Etc.

Présentation du site internet de la « Co.T.I.T.A. Centre-Est » (suite)

Débat

Lors des échanges d'expériences, la discussion a porté sur les points suivants :

- Gilles Driffort présente rapidement le forum des départements pour la prévention et la sécurité routières qui fonctionne suivant un principe similaire depuis quelques années avec des réunions d'échanges et des questionnements mis en ligne via le système de messagerie classique.

Yves Perrin précise que cette organisation est complémentaire de la notre. Il ajoute qu'au sein des C.G. Il existe 3 réseaux :

- Le forum départemental qui propose des échanges entre ses membres simplement par messagerie, avec une synthèse des réponses émises proposées à chacun des membres connectés (la réponse n'est validée par personne).
- Le réseau « IDEAL » qui est propre aux conseils généraux, moyennant un abonnement. Les réponses fournies n'engagent que celui qui les formule.
- Le réseau des « Co.T.I.T.A. » dont l'ambition est d'apporter une validation technique.
- Jean Henriot (C.G. 74) propose de ne pas démultiplier les contacts. Pourquoi ne pas s'adresser directement aux professionnels pour les questions techniques ? L'intérêt du forum est l'échange.
- Il explique également qu'il manque la mise à disposition d'une base de données techniques commune. Aujourd'hui, dans chacun des départements le « système D », en l'absence de référentiel, est la règle.

Il existe pourtant la Documentation des Techniques Routières Française (D.T.R.F.) qui a un site.

- Pourquoi ne pas prévoir un lien direct vers les autres sites techniques ?
- Pourquoi ne pas créer une bibliographie sur le site ?
- Un intérêt majeur à la création d'un site spécifique : obtenir une liste des contacts avec un annuaire des membres du réseau. Prévoir la création d'un onglet contact avec a minima un numéro de téléphone. Il conviendra de définir le responsable des mises à jour.
- Certains craignent de se retrouver isolés, notamment depuis la disparition des réseaux comme F.A.C.E.S.

Des départements travaillent en étroite collaboration avec l'Etat, notamment avec les observatoires.

Conclusion

La « Co.T.I.T.A. Centre-Est » devrait être le bon relais entre tous les partenaires. Il reste à définir précisément les modalités de son fonctionnement.

Point sur les C.C.U.S.R.

Présentation du contexte

Le sujet des Commissions Consultatives des Usagers pour la Signalisation Routière (C.C.U.S.R.) est l'occasion d'échanger autour des différentes pratiques mises en œuvre dans les départements. Pour lancer le débat, nous avons pris l'exemple de la C.C.U.S.R. créée dans le département du Rhône.

Les textes officiels sont joints en annexe du présent compte rendu. Une prochaine note devrait prochainement préciser certains points de fonctionnement des C.C.U.S.R.

Exemple du Rhône

Véronique Paput précise que la C.C.U.S.R. du Rhône a été créée le 15 mai 2009. Son lancement a été présenté en conférence de presse, à l'occasion d'une campagne sur la vitesse. La C.C.U.S.R. est hébergée sur le site de la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.).

Composition

La commission est essentiellement constituée des partenaires institutionnels : Chef de projet S.R., D.D.T.(secrétariat), P.C.G., Président Grand Lyon, représentant maires, pompiers, C.R.S., gendarmes, D.I.R.C.E., A.P.R.R., A.R.E.A., A.S.F. Les usagers sont absents.

Sujets abordés

Beaucoup de demandes ont été reçues au début, depuis un fort tassement est constaté. La C.C.U.S.R. du Rhône envisage de renforcer la communication vers les I.D.S.R., l'association des maires, tout en organisant une publicité plus générale.

Les thèmes récurrents portent sur : la limitation de vitesse, le marquage, le régime de priorité et la directionnelle.

Premier bilan

Depuis sa création, 106 demandes ont été formulées (95 avec le formulaire type conçu a cet effet et 11 par courrier libre).

12 questions ont donné lieu à une étude de modification de la signalisation.

15 questions se sont soldées par une modification de la signalisation.

Le Grand Lyon (membre de la C.C.U.S.R.) est difficile à mobiliser car il a mis en place un outil similaire sur son territoire.

débat

Sur la base de ce témoignage, le débat a porté autour des points suivants :

- Martine Cretin précise que la C.C.U.S.R. du Doubs existe depuis 2007.

Elle ajoute que pour un fonctionnement optimal il faut du temps.

Le Doubs a réalisé des campagnes de publicité dans la presse locale, des concours de dessins.

Actuellement, il travaille à partir de la base d'accidentologie et reprend tous les événements pour lesquels l'infrastructure a été identifiée comme un des facteurs d'accident.

Une évaluation des effets après deux ans est mise en place.

Elle précise que cette organisation nécessite la présence d'une personne quasiment à plein temps.

- Ce sujet a été abordé lors de la première rencontre nationale du 24 novembre 2009 co-organisée par la D.S.C.R. et l'A.D.F.

Point sur les C.C.U.S.R. (suite)

débat (suite)

- Des questions sont posées sur l'application des règles préconisées. L'absence des représentants des usagers paraît étonnante.
- La définition d'une association d'usagers est posée. Sur ce point, les circulaires jointes en annexes apportent des réponses.
- Dans le Rhône, le C.G. travaille sur des logiques d'œil neuf et de pertinence des limitations de vitesse. Il a engagé une réflexion globale pour toutes les zones limitées à 70 km/h.
- Jean Henriot ajoute que la signalisation s'inscrit dans le plan de charge normal de tout gestionnaire. Il rappelle l'historique des circulaires sur la pertinence de la signalisation routière et notamment des limitations de vitesse, lancées à l'occasion de l'installation des premiers radars automatisés. La C.C.U.S.R. arrive dans la continuité de cette démarche.
- Dans le Jura, la commission existe. Lors de la dernière réunion, il n'y avait que trois dossiers à l'ordre du jour.
- En Rhône-Alpes, des C.C.U.S.R. sont identifiées dans l'Ain, l'Ardèche et le Rhône.
- Dans la Nièvre, la D.D.T. assure le secrétariat depuis 2008.
Elle retransmet les dossiers à chacun des gestionnaires concernés.
Une procédure est en cours pour éviter les dérives avec des questionnements hors sujet.
La commission se réunit peu notamment à cause des délais inadaptés. De plus les effectifs ne sont pas pléthoriques.
- Plusieurs intervenants pensent que ça ne sert à rien.
Un gestionnaire peut répondre aux usagers sans passer par cette commission. Il n'y a pas de plus-value à débattre en commission de questions spécifiques au réseau d'un gestionnaire.
- La fréquence de réunion de la C.C.U.S.R. la rend inefficace puisqu'un usager peut recevoir une réponse 6 mois après avoir écrit.
- Richard Conca constate que la plupart des cas se situent en agglomération et que les élus, les principaux concernés, souffrent d'un fort déficit d'information, comme pour les zones 30...
Il rappelle le besoin essentiel de travailler sur la crédibilité de la signalisation avec les responsables locaux.

Points techniques

Type de route et traitement des carrefours

Rémy Marsolat présente les éléments techniques sur les types de routes, les carrefours. Il présente notamment :

- les textes de référence,
- les différents types de routes (L, R et T),
- les définitions des principaux indicateurs (taux d'accident, taux d'accident mortel et gravité),
- les comparaisons entre types de route,
- les derniers chiffres connus,
- les typologies d'accident en carrefour.

Le support de présentation figure en annexe du présent compte rendu.

Points techniques (suite)

Débat

Au cours de la présentation, le débat a porté sur les points suivants :

- La dangerosité des 3 voies existantes serait plus de l'ordre du ressenti.
- Les dangers des fins des créneaux de dépassement sont mentionnés plusieurs fois.
- Marin Pailloux souhaiterait avoir plus d'éléments précis sur les routes actuelles pour être en mesure d'avoir des éléments d'aide à la décision pour les choix d'aménagement.

Sur ce point, Rémy Marsolat précise qu'il existe des éléments au sein de l'Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière (O.N.I.S.R.), ils ne sont que des documents de travail, représentant des moyennes sur des ensembles parfois disparates.

- Pourquoi ne pas proposer des projets avec des zones tests ?

Même si nous n'avons pas encore des exemples nous pourrions en proposer et travailler dans le cadre des futurs Pôle de Compétence et d'Innovation (P.C.I.).

- Une difficulté pour estimer la dangerosité réside dans le recueil fiable des données. Dans certains départements la localisation des accidents est défailante depuis 2006.
- Attention au danger d'une analyse sur un territoire trop faible pour être réellement représentatif.

Points sur les démarches méthodologiques et réglementaires

Réforme I.C.T.A.V.R.I.

Le projet d'instruction d'autoroute interurbaine est relancé depuis un an par le S.E.T.R.A. Il concerne les routes à 2X1 voies avec séparateur central, échangeurs dénivelés ou non et créneaux de dépassement.

Les réflexions portent également sur les questions d'exploitation.

Jean Henriot insiste sur la possibilité des échangeurs plans, ne serait-ce que pour tenir compte du contexte économique.

Refonte de l'I.C.T.A.V.R.U.

Le C.E.R.T.U. travaille sur la refonte de l'I.C.T.A.V.R.U. avec pour objectif une réduction des caractéristiques géométriques.

Une des difficultés rencontrées concerne une définition partagée du boulevard urbain.

Radars poids lourds et sections

La mise en œuvre des nouveaux dispositifs radars est à l'étude. Pour ceux concernant les poids lourds un groupe de travail national définit les critères. Le dispositif devrait être opérationnel en 2011.

Pour ce qui concerne les radars sur une section donnée, la mesure 6 du dernier C.I.S.R. précise qu'une centaine de dispositifs seront déployés en 2011. Ils contrôleront le respect du temps mis pour effectuer certains parcours particulièrement sensibles.

Points sur les démarches méthodologiques et réglementaires (suite)

Démarche sur les 2 R.M.

3 sujets concernent plus particulièrement les démarches engagées autour des thèmes des deux roues motorisés.

Concertation nationale

Rémy Marsolat rappelle que la concertation nationale sur les deux roues motorisés a été lancée le 5 juin 2009 par Michèle Merli, Déléguée à la sécurité et à la circulation routières. La base de travail commune étant l'application des mesures du document « Gisement de sécurité routière, les deux-roues motorisés » dit rapport Guyot.

Il précise que 5 groupes de travail ont été constitués, ils concernent :

- La formation - le noviciat.
- L'utilisateur, les règles et les équipements.
- L'infrastructure, le partage de l'espace public.
- Le véhicule.
- Mieux connaître les causes et les conséquences de l'accident.

Les principaux participants sont des associations (de motards, de victimes, la Prévention Routière...), des assureurs, des organismes de formations à la conduite, des constructeurs, quelques gestionnaires de voirie (conseils généraux, la Ville de Paris...) et quelques administrations (D.S.C.R., Police Nationale, Éducation Nationale).

Guide 2 R.M.

La mise à jour du guide sur la prise en compte des 2 R.M. dans l'aménagement et la gestion des infrastructures, piloté par le C.E.R.T.U., est attendue pour la fin 2010.

Mesures du C.I.S.R. du 18 février 2010

Le dernier comité interministériel de la sécurité routière, du 18 février 2010, présente 14 mesures réparties en 6 objectifs majeurs.

La mesure 12 concerne de nouveaux équipements d'aménagement de la route, moins dangereux pour les deux roues motorisés. Il s'agit des supports dit fragilisés ou fusibles.

Une expérimentation est en cours dans l'Allier. Les objectifs poursuivis sont :

- une réduction de la gravité des chocs, pour les P.L.
- une meilleure approche environnementale (avec la suppression de linéaire de glissières),
- la suppression de files de glissières isolant un obstacle et donc un gain de sécurité pour les 2 R.M.
- un gain financier.

La D.I.R.C.E. travaille sur ce sujet dans le cadre des mâts d'éclairage public dans certains échangeurs.

Une question est posée sur le risque de projection du panneau/mât sur les véhicules circulant en face, sans réponse à ce jour...

La DSCR répondra favorablement aux demandes d'expérimentation dont le dossier a été simplifié. Le CETE de Rouen a par ailleurs pour mission d'instruire ces dossiers et de conseiller les gestionnaires sur la technique la plus adaptée à leur projet.

Évolution du rôle et des missions du C.E.T.E.

Présentation du projet

Pour le volet relatif à la sécurité routière, Patrick Rochette présente l'état d'avancement des réflexions sur le projet d'évolution du C.E.T.E. De Lyon, notamment :

- la création d'un département mobilité,
- les Pôles de Compétences et d'Innovation (P.C.I.),
- Les activités du P.C.I. concentrées autour de deux thèmes :
 - la recherche et la méthodologie,
 - les études territoriales.

Le support de présentation figure en annexe du présent compte rendu.

Commentaires

Cette organisation théorique devrait être mise en œuvre en 2010.

Le P.C.I. de Lyon pourrait par exemple développer des réflexions sur des enduits spéciaux pour lutter contre la somnolence ou travailler sur l'expérimentation des supports fusibles.

Attente sur le réseau et prochaines rencontres

Journées techniques

Deux journées techniques sont prévues en 2010.

- L'une en mai sur les **passages à niveaux et les aménagements de sécurité ponctuels.**
- L'autre au cours du second semestre sur les **2 R.M.**

Sur le sujet des passages à niveau, des interrogations sont d'ores et déjà formulées :

- Suite au drame d'Allinges, le rapport remis formule des propositions qu'il conviendrait de discuter pour les mettre en œuvre (sur les calculs de franchissement, sur la notion des 7 secondes...).
- Des diagnostics sont en cours dans tous les départements et chacun s'adapte au cas par cas pour apporter des réponses.
- Les relations avec les représentants du monde ferroviaire peuvent être complexes.
- Les gestionnaires manquent de recommandations précises.

Club sécurité

Après débat, la prochaine rencontre est fixée au 15 juin 2010. Elle se déroulera à Lyon. Les animateurs rappellent que l'ordre du jour est établi en fonction des sujets demandés par chacun des membres du club.

Ils ajoutent qu'ils attendent des contacts plus précis pour être en mesure de diffuser les informations aux bons interlocuteurs.

D'ores et déjà les sujets suivants sont évoqués (en complément de ceux de la réunion précédente) :

- Démarches obstacles latéraux et relation avec E.D.F. et France Télécom.
- Point technique sur la signalisation horizontale.
- Plan d'accessibilité, avis conforme des C.G.
- Aspect sur les évolutions des organisations, les portails accidents, les outils de suivi des accidents...

Club Concerto

Une journée technique du « club concerto » est prévue.

Annexes

Constitution du groupe de travail

La liste ci-après, modifiée à l'issue de la réunion du 10 mars 2010, reprend l'ensemble des participants au club depuis sa création :

Nom/Prénom	Organisme	Téléphone	e-mail
ABDALLAH Andri-Henri	DREAL RA	04 78 62 11 62	Andri-Henri.Abdallah@developpement-durable.gouv.fr
ANGLADE Michèle	Préfecture 42	04.71.09.92.98	michele.anglade@haute-loire.gouv.fr
BACHER Daniel	DIR CE	04 69 16 62 85	daniel.bacher@developpement-durable.gouv.fr
BAUD Patrick	CVRH Macôn	03.85.21.17.42	patrick.baud@developpement-durable.gouv.fr
BLOCH Francis	C.G. 69	04 72 61 79 06	francis.bloch@rhone.fr
BON Frédéric	C.G. 01	04.70.34.40.92	bon.f@cg03.fr
BOURQUIN Christophe	DDEA90	03 84 58 86 40	Christophe.Bourquin@equipement-agriculture.gouv.fr
BOYER Serge	DIR CE	04 69 16 62 76	ser.boyer@developpement-durable.gouv.fr
BUISSON Daniel	C.G. 73	04 79 96 95 70	daniel.buisson@cg73.fr
CARROT Gilles	C.G. 42		gilles.carrot@cg42.fr
CHESNEAU Olivier	C.G. 58	03.86.61.87.36	olivier.chesneau@cg58.fr
COGNE Jean-Luc	DDT 38	04 76 70 78 76	jean-luc.cogne@developpement-durable.gouv.fr
COMBES Nicolas	DREAL Auvergne	04 73 43 15 38	Nicolas.Combes@equipement-agriculture.gouv.fr
CONCA Richard	Préf. 73	04.79.71.72.74	richard.conca@equipement-agriculture.gouv.fr
CRETIN Martine	DREAL Fr.Comté	03 81 21 69 25	martine.cretin@developpement-durable.gouv.fr
DIGONET Pascal	C.G. 42	04 77 34 44 90	Pascal.DIGONET@cg42.fr
DIERZÉ Valérie	C.G. 69		valerie.dierze@rhone.fr
DRIFFORT Gilles	C.G. 03	04.70.35.72.87	driffort.g@cg03.fr
DUTEL Christian	C.G. 39	03 84 87 42 55	cdutel@cg39.fr
FRANC Jean-Jacques	D.D.T. 71	03.85.21.29.51	jean-jacques.franc@equipement-agriculture.gouv.fr
GARCIA Germinal	C.G. 21	03 80 63 67 18	germinal.garcia@cg21.fr
GIGON Christine	D.D.T. 07	04 75 65 50 64	christine.gigon@developpement-durable.gouv.fr
GILLOT Grégory	D.D.T. 38	04 76 70 78 83	gregory.gillot@developpement-durable.gouv.fr
GINESTET Lionel	Préfecture 43	04.71.09.91.24	lionel.ginestet@haute-loire.gouv.fr
GRANGEAT Bernard	C.G. 69	04 72 61 71 79	bernard.grangeat@rhone.fr
GUERIN Denis	D.D.T. 38	04 76 70 76 70	denis.guerin@developpement-durable.gouv.fr
HENRIOT Jean	C.G. 74	04.50.33.21.07	jean.henriot@cg74.fr
HUEZ Pascal	CETE Autun	03.85.86.67.54	pascal.huez@developpement-durable.gouv.fr
LEBOUAR Vincent	C.G. 58	03 86 60 87 07	vincent.lebouar@cg58.fr
LECLERC Hervé	CETE Lyon	04 72 14 31 46	herve.leclerc@developpement-durable.gouv.fr
LHOSTE Florence	C.G. 01	04 74 47 05 60	florence.lhoste@cg01.fr
MARECHAL Bernard	Préfecture 73	04.79.71.72.27	bernard.marechal@equipement-agriculture.gouv.fr
MARSOLAT Rémy	CETE Lyon	04 72 14 31 44	remy.marsolat@developpement-durable.gouv.fr
MAURIN Pascal	C.G. 38	04 76 00 33 99	p.maurin@cg38.fr
MINANGOY Patrick	D.D.T. 01	04.74.45.62.66	patrick.minangoy@equipement-agriculture.gouv.fr
ROY Jean-Christophe	DREAL Bourgogne	03 80 29 44 81	jean-christophe.roy@developpement-durable.gouv.fr

Nom/Prénom	Organisme	Téléphone	e-mail
MUGUET Denis	C.G. 89	03.86.72.87.17	dmuguet@cg89.fr
PAILLOUX Marin	D.I.R. C.E.	04 69 16 62 71	marin.pailloux@developpement-durable.gouv.fr
PANNEFIEU Céline	C.G. 74	04 50 33 21 10	celine.pannefieu@cg74.fr
PAPUT Véronique	D.D.T. 69	04.78.62.50.46	Veronique.paput@equipement-agriculture.gouv.fr
PELLOUX Frédéric	D.I.R. C.E.	04.73.29.79.39	frederic.pelloux@developpement-durable.gouv.fr
PERRIN Yves	C.G. 07	04 75 65 52 60	yperrin@ardeche.fr
PLANEL Pascal	C.G. 07	04 75 65 51 68	pplanel@ardeche.fr
POLNY Vincent	D.D.T. 58	03.86.71.52.50	vincent.polny@nievre.gouv.fr
PUCELLE Virginie	DREAL Bourgogne	03 80 29 44 26	Virginie.Pucelle@developpement-durable.gouv.fr
REYNAUD Jean-Luc	C.E.R.T.U.	04 72 74 58 53	J-luc.Reynaud@developpement-durable.gouv.fr
RICHARD Xavier	CVRH	03 85 21 17 32	Xavier1.Richard@developpement-durable.gouv.fr
ROCHETTE Patrick	CETE Lyon	04.72.14.31.23	patrick.rochette@developpement-durable.gouv.fr
ROY Jean-Christophe	DREAL Bourgogne	03 80 29 44 81	jean-christophe.roy@developpement-durable.gouv.fr
RUTY Sandrine	C.G. 01	04.74.47.49.83	sandrine.ruty@cg01.fr
SOL Philippe	C.G.74	04 50 33 21 00	philippe.sol@cg74.fr
VOILLOT Renald	DREAL RA	04.78.62.11.51	Renald.voillot@developpement-durable.gouv.fr